

Volume 26 numéro 6 Numéro spécial

NUMÉRO SPÉCIAL

CONSENSUS

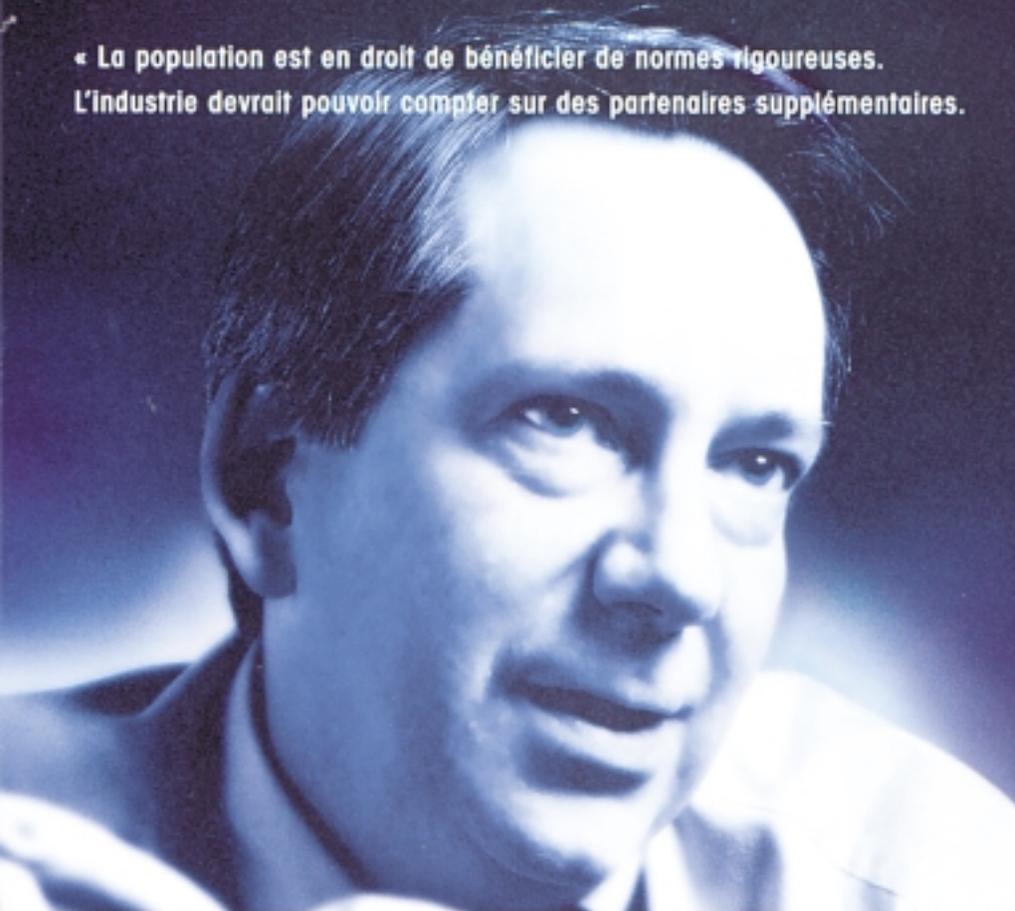
Revue canadienne d'actualités de normalisation



L'univers du
système national de **normes**

« La population est en droit de bénéficier de normes rigoureuses.
L'industrie devrait pouvoir compter sur des partenaires supplémentaires.

Des réponses et des solutions. »



Robert Griffin
Président – directeur général,
CSA International

Faites appel à CSA International.

Même si notre tradition repose sur des normes, notre approche est résolument non traditionnelle.

En tant qu'organisme voué à la résolution de problèmes, nous reconnaissons l'existence de deux réalités. Les consommateurs méritent des normes exigeantes et les gens d'affaires, plus d'alliés.

Parce que nous travaillons avec le sens de l'engagement sur la scène internationale, nous, les membres de la CSA, développons des normes et aidons nos clients à les comprendre et à les appliquer. Nous testons et certifions les produits, et nous enregistrons les entreprises selon les normes nationales et internationales.

Notre rôle en est un de partenariat. Grâce au consensus, à l'initiative, à l'ingéniosité et, plus important, grâce à l'écoute.

Le leadership de notre division Développement des normes a rapproché le monde d'un projet d'harmonisation globale.

Nos équipes de Certification et essais ont rationalisé le processus en mettant de l'avant des solutions sur mesure qui respectent les échéanciers.

Notre division QMI continue d'être le fer de lance du commerce international en enregistrant les entreprises avec les réputés systèmes de gestion ISO 9000 et ISO 14001.

Votre passeport pour être plus compétitif.

Accédez aux marchés internationaux. Nos marques de certification apparaissent sur plus d'un milliard de produits de par le monde. Le QMI est le chef de file comme registraire selon les normes ISO en Amérique du Nord. Aussi, nous continuons à exceller dans pratiquement toutes les recherches effectuées auprès des consommateurs.

CSA International.
Nous avons des références.
Nous trouvons des solutions.

Appelez-nous : 1 800 463-6727
(À Toronto: (416) 747-4044)
www.csa-international.org



CSA INTERNATIONAL

Développement
des normes

QMI
Enregistrement de systèmes de gestion

Certification
et essais



Conseil canadien des normes

Canada

CONSENSUS

Revue canadienne d'actualités de normalisation

45, rue O'Connor, bureau 1200

Ottawa (Ontario) K1P 6N7

Tél. : (613) 238-3222; téléc. : (613) 569-7808;

c. élec. : info@scc.ca

CONSENSUS est publié six fois par année, en français et en anglais, par le Conseil canadien des normes au nom du Système national de normes. Son contenu peut être reproduit sans autorisation à condition d'en mentionner la source.

CONSENSUS accepte les annonces qui sont conformes au Code canadien des normes de la publicité. Une telle acceptation n'est pas signe de l'accréditation ni de l'appui des annonceurs par le Conseil.

Le Conseil canadien des normes est la société d'État fédérale chargée d'encourager une normalisation efficiente et efficace au Canada lorsque celle-ci ne fait l'objet d'aucune mesure législative.

Rédacteur en chef, Lesly Bauer (lbauer@scc.ca)

Rédacteur adjoint, Derek Stevenson

(dstevenson@scc.ca)

Traduction, Jeanne Reinhart

Conception graphique et publicité, Guy Ethier

(gethier@scc.ca)

Abonnements, Jeff Holt (jholt@scc.ca)

ISSN 0380-1322

Lettres et commentaires doivent être adressés à Lesly Bauer, rédacteur en chef de CONSENSUS, aux coordonnées ci-dessus.



Le Conseil canadien des normes est le représentant attitré du Canada auprès de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et parraine le Comité national du Canada à la Commission électrotechnique internationale (CEI)



Imprimé au Canada sur du papier recyclé et recyclable



Dans ce numéro...

Bienvenue dans l'univers de votre Système national de normes . . . 4

Le Système national de normes du Canada vue de l'intérieur . . . 5

Avec ses quelque 275 organismes membres et ses 15 000 participants, un modèle à suivre pour les autres pays

Un chemin tout tracé . . . 6

La stratégie de normalisation guidera dans ses activités le Système national de normes

Le Conseil canadien des normes . . . 7

L'organisme responsable du Système national de normes

La certification des produits . . . 8

Partout dans le monde les organismes de certification aident les Canadiens à vendre leurs produits en en assurant la sécurité

L'élaboration des normes . . . 9

Quatre organismes travaillent avec des milliers de Canadiens à l'élaboration de normes nationales

L'enregistrement selon ISO 9000 et ISO 14000 . . . 10

Les registraires de systèmes de management procurent aux entreprises canadiennes un passeport pour le marché mondial

L'étalonnage et les essais . . . 11

Les laboratoires rendent les produits et les matériaux conformes aux normes

Des partenaires nationaux . . . 14

Les partenaires de l'industrie, du gouvernement et des ONG jouent un rôle prépondérant au sein du Système national de normes

À mi-chemin dans l'escalier . . . 15

Un rôle pour les organismes régionaux de normalisation

Faire progresser le commerce international . . . 18

Le Conseil canadien des normes et le SNN s'unissent aux gouvernements du Canada dans la poursuite des objectifs commerciaux

Vous appartenez au Système national de normes? Montrez-le!

La matière des articles de ce numéro spécial de CONSENSUS nous permettra de préparer documents, activités et autres visant à faire connaître le Système national de normes, notamment fiches techniques, affiches, conception d'un kiosque et création d'un mot-symbole. Tout cela sera d'ici à mars 2000 mis à la disposition des personnes et organismes appartenant au SNN. Si vous désirez vous procurer un certain nombre d'exemplaires du présent numéro ou être averti dès l'apparition de nouveaux documents, il vous suffit d'envoyer un courriel à NSS@scc.ca ou de communiquer avec la Division des Communications aux coordonnées ci-contre.



Bienvenue dans l'univers du Système national de normes

Les normes sont des documents énonçant ce qui a été accepté en matière de pratiques, d'exigences techniques et de terminologie en relation avec divers aspects des entreprises humaines. On élabore des normes pour presque tout, du plus simple des filets de vis à l'équipement des technologies de l'information le plus complexe.

La normalisation – l'élaboration des normes et leur mise en œuvre – est une activité qui rassemble des gens en quête du meilleur en matière de qualité, de sécurité et d'efficacité pour mettre au point des méthodes et fabriquer des produits. C'est un élément indispensable de la technologie, de l'innovation et du commerce.

Les normes nous concernent tous, et nous pouvons souventes fois le constater au quotidien. Plus de 16 000 normes internationales ont été publiées. Une infime quantité – la série ISO 9000 – à elle seule est appliquée dans plus de 270 000 endroits disséminés sur la planète.

Au Canada, c'est à partir de plus de 7 200 Normes nationales que se font les transactions et que s'établit la réglementation commerciale. Il n'est pas aisé de dénombrer les produits certifiés qui existent sur le marché. On en a cependant fait une estimation modérée qui révèle l'existence de centaines de milliers de ces produits, tant des appareils sanitaires que des gilets de sauvetage.

Les Canadiens ont tendance à se tourner de plus en plus vers les normes et le Système national de normes (SNN) dans la recherche commune d'une solution à divers problèmes. En tant que pays, le Canada se montre de plus en plus désireux de gérer dans un esprit stratégique et de collaboration les ressources dont il dispose dans le domaine de la normalisation.

Le présent numéro de *CONSENSUS* donne les grandes lignes du fonctionnement du SNN et lève le voile sur les secrets du projet de Stratégie canadienne de normalisation, une stratégie dont la raison d'être est de guider ce dernier sur les chemins de l'avenir.

On y traite des principaux domaines d'activité de normalisation existants, à savoir l'élaboration des normes et de nombreuses méthodes d'évaluation de la conformité aux normes, la certification, l'étalonnage et les essais, l'enregistrement des systèmes de management de la qualité (SMQ) et de management environnemental (SME) ainsi que la formation et la certification des auditeurs. Il y est également question des personnes et organismes grâce auxquels sont réalisés au Canada les travaux de normalisation, organismes dont fait partie le Conseil canadien des normes qui gère le SNN.

On y montre enfin dans quelle mesure le SNN du Canada œuvre dans le sens des intérêts canadiens, tant sur la scène régionale que sur la scène internationale.

Nous espérons que ce numéro spécial pourra servir de guide d'introduction à des domaines d'intérêt plus vastes, constituera un bon outil de référence et permettra ainsi au Canada de tirer le meilleur parti de la normalisation. Que vous vouliez simplement être mieux informé en tant que consommateur ou que votre société se sente prête à viser de nouveaux marchés, l'information contenue dans les pages qui suivent saura vous aider à atteindre vos objectifs. Nous vous invitons donc à lire ces pages et vous souhaitons la bienvenue dans l'univers du SNN.

Le Système national de normes du Canada vu de l'intérieur

Avec ses quelque 275 organismes membres et ses 15 000 participants, un modèle à suivre pour les autres pays

Aucun des produits et services que nous utilisons au quotidien n'échappe à la norme. Le Canada à lui seul compte quelque 7 200 normes nationales se rapportant à des produits de A (comme les appareils et accessoires) jusqu'à Z (comme le zircon).

L'élaboration, l'entretien et la mise en place d'autant de normes représentent une tâche trop considérable pour un seul organisme et exigent l'existence de tout un système, le Système national des normes (SNN). Depuis plus de 25 ans, ce système contribue à garantir des produits sûrs, de bons services, une place aux Canadiens sur le marché mondial et le leadership du Canada dans le domaine de la normalisation internationale.

Derrière les coulisses

Le SNN se définit comme étant « le système d'élaboration, de développement et de mise en œuvre des normes volontaires au Canada ». L'organe principal en est le Conseil canadien des normes (CCN), société d'État fédérale qui coordonne et gère les activités du SNN.

Quelque 275 organismes accrédités par le CCN s'occupent quotidiennement de l'élaboration des normes, de la certification, de l'étalonnage et des essais, de l'enregistrement des systèmes de management ainsi que de la formation et de la certification des auditeurs.

D'autres organismes gouvernementaux et non gouvernementaux prennent également part aux travaux du SNN. Certains d'entre eux participent aux programmes d'accréditation en tant que partenaires du CCN. D'autres, en collaboration avec le SNN, s'occupent des questions liées aux normes, telles que les accords commerciaux internationaux.

Environ 15 000 personnes y prennent également part. La plupart, issues de l'industrie, du gouvernement, d'organismes non gouvernementaux ou du grand public, font partie des comités d'élaboration de normes. Des experts apportent bénévolement leur contribution en travaillant aux programmes d'accréditation et en siégeant aux comités consultatifs, les membres du Conseil aussi. Les employeurs de ces bénévoles constituent d'importants éléments du SNN.

Par extension, quiconque utilise une norme ou en tire partie contribue aux réalisations du SNN.

Unir les efforts

La grande force du SNN ne réside pas uniquement dans les individus qui le forment, mais dans leur façon d'unir leurs efforts.

Les normes de sécurité des produits élaborées par le SNN contribuent à l'ouverture des marchés tout en garantissant la protection du consommateur. Les Normes nationales du Canada sont élaborées par des comités « dont les intérêts collectifs constituent une représentation équilibrée des intérêts des producteurs, des consommateurs et d'autres intéressés ». C'est sur ces normes que sont fondés les règlements de sécurité des produits et à partir d'elles que les organismes d'évaluation de la conformité évaluent et certifient les produits. Grâce à l'existence d'accords internationaux, les résultats obtenus au Canada en matière d'évaluation de la conformité sont acceptés sur les marchés étrangers et les produits importés conformes aux exigences canadiennes.

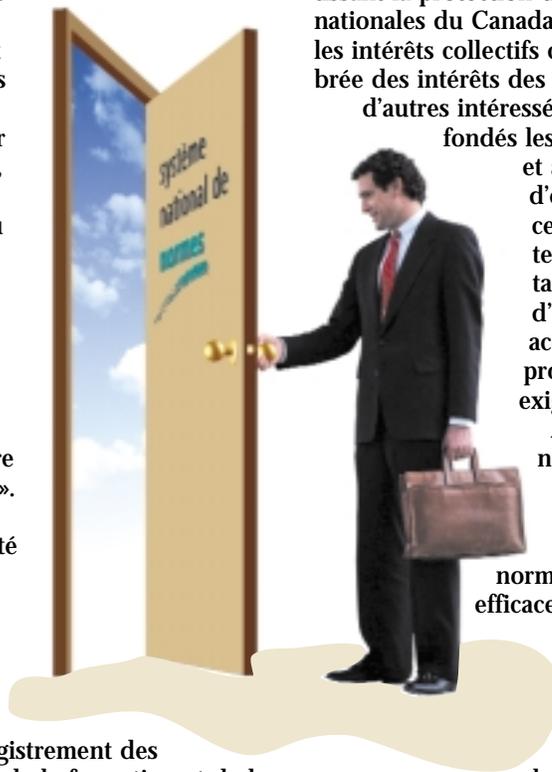
À chaque organisme d'élaboration de normes revient la responsabilité première des secteurs particuliers. Ce procédé permet d'éviter la répétition des travaux et la contradiction des normes entre elles et assure une utilisation efficace des compétences et des ressources.

Certains comités qui sont à l'origine de travaux tant internationaux que nationaux font réaliser une économie de temps et d'argent tout en garantissant une certaine cohérence entre les normes des deux échelles.

Le SNN dispose de procédures permettant de prendre des décisions concertées aux comités, des comités représentant bien toutes les parties. Le Canada peut dès lors exprimer un point de vue unique sur les questions de normes internationales.

C'est en s'appuyant sur le SNN, instrument de l'ordre et de la coordination d'une diversité fort complexe, que le Canada s'est fait le chef de file des travaux d'élaboration de normes et de leur mise en œuvre.

Pour en savoir plus sur le CCN et le SNN, communiquez avec le Conseil des normes par téléphone au (613) 238-3222, par télécopieur au (613) 995-4564, par courriel à info@scc.ca ou visitez son site Web à :<http://www.ccn.ca>.



Un chemin tout tracé

La stratégie de normalisation guidera dans ses activités le Système national de normes

Le Système national de normes (SNN) suit dans son évolution. le milieu de la normalisation.

Depuis août 1998, certains groupes d'intéressés prennent part à l'élaboration d'une stratégie canadienne de normalisation dont le lancement aura lieu en mars 2000. Celle-ci se veut « un plan directeur national qui fournit des conseils sur les mesures et les priorités de normalisation nécessaires pour accroître le bien-être économique, social et environnemental du Canada » et constituera un guide pour le SNN qui évolue au rythme du milieu.

Ce milieu, dans cette métamorphose, amène le SNN à se préparer à relever de grands défis. Un nombre toujours plus grand d'accords commerciaux comprennent des normes internationales. Si le Canada veut, en effet, se montrer concurrentiel sur le marché mondial, il doit participer à l'élaboration d'un nombre toujours plus grand d'accords et de normes.

Les normes ne s'appliquent cependant pas uniquement au commerce ou aux questions techniques. Elles s'appliquent aussi aux questions environnementales et sociales telles que la protection de la vie privée et la santé et la sécurité au travail. Dans certains domaines, les normes font partie du processus de réglementation ou en constituent un en soi.

Les organismes d'élaboration de normes et d'évaluation de la conformité sont amenés à accélérer le rythme de leurs activités pour en réduire les coûts. Sont alors remis en question des principes tels que ceux de la prise de décision consensuelle et de l'évaluation de la conformité.

Pourtant si d'un côté l'impact de la normalisation se fait de plus en plus important, de l'autre les mesures de restrictions budgétaires des gouvernements et des entreprises dans ce domaine entraînent une réduction des ressources. C'est ainsi qu'il devient difficile de garantir la représentation de tous les intérêts dans le processus de normalisation. Les PME, les consommateurs, les travailleurs, les organismes non gouvernementaux et les gouvernements eux-mêmes ont des intérêts dans l'élaboration des normes. Ils doivent cependant souvent utiliser au maximum les ressources budgétaires pour participer efficacement.

Pour parvenir à relever ce défi, le CCN a, en août 1998, entrepris l'élaboration d'une Stratégie canadienne de normalisation (SCN). Un comité consultatif formé de représentants de l'industrie, du gouvernement, d'organismes

non-gouvernementaux et d'organismes de normalisation a rédigé un avant-projet de stratégie qui a fait l'objet d'une consultation publique au cours de l'été 1999. La version finale en sera dévoilée en mars 2000 lors d'un congrès spécial sur les normes canadiennes.

La SCN est composée de huit éléments qui consistent à recommander au Canada l'adoption d'une ligne de conduite telle que la normalisation puisse continuer à contribuer au bien-être économique et social du pays :

- Participer à l'élaboration de normes internationales et utiliser des normes adoptées ou adaptées à partir de normes acceptées le plus possible dans le monde entier;
- Consacrer efforts et ressources à trois domaines clés :
 - La santé, la sécurité, l'environnement ou autres questions sociales importantes pour les Canadiens;
 - Les secteurs commerciaux dont pourrait tirer parti le Canada;
 - L'harmonisation des normes, en particulier en Amérique du Nord.
- Suivre l'évolution des méthodes d'évaluation de la conformité et prendre part aux accords internationaux d'évaluation de la conformité bénéfiques pour le Canada;
- Faire mieux connaître aux Canadiens, en particulier les décideurs des secteurs privé et public, les avantages et les défis que peut représenter la normalisation;
- Favoriser le recours aux normes en établissant une réglementation et en élaborant une politique publique canadienne;
- Réglementer l'application des principes de normalisation à de nouveaux secteurs économiques et sociaux;
- Rendre le système plus apte à répondre aux besoins et inciter les gens à y participer en plus grand nombre;
- Créer des partenariats et des alliances stratégiques avec les participants existants et hypothétiques.

On prépare actuellement un plan de mise en œuvre de la SCN.

Pour en savoir plus sur la SCN, visitez le site Web du CCN à <http://www.ccn.ca>.

Le Conseil canadien des normes

L'organisme responsable du Système national de normes



« Qui te dérobe ton argent ne t'enlève pas grand-chose [...], mais qui salit ta réputation te mène véritablement à la ruine », peut-on lire dans Othello, de William Shakespeare.

S'il est vrai que la réputation est pour une entreprise un facteur de réussite sur le marché, les consommateurs, de nos jours, exigent de leurs fournisseurs plus que le nom prestigieux qu'ils se sont fait. Ils veulent pour la plupart qu'on leur prouve manifestement que les produits et services dont ils ont besoin sont conformes à une certaine norme. Ils vont même jusqu'à demander aux entreprises de leur prouver leur volonté de gérer efficacement et la qualité et l'environnement.

Pour répondre à ces exigences, il suffit à ces entreprises d'avoir recours aux services d'évaluation des normes et de la conformité du Système national des normes (SNN). Cependant, le effet de ces services conçues pour susciter la confiance est proportionnel à la réputation du système qui en est à l'origine.

La sauvegarde de l'intégrité du système et la mise en valeur de sa réputation internationale sont de la responsabilité du Conseil canadien des normes (CCN), société d'État fédérale dont la mission est d'encourager une normalisation volontaire efficace et efficace.

Le CCN est, à travers ses programmes d'accréditation, le lieu de réalisation de cette mission. Il a jusqu'à présent accrédité quelque 275 organismes qui offrent aux Canadiens, en toute garantie, tous les meilleurs services de normalisation utilisés par les responsables de la réglementation pour atteindre leurs objectifs de politiques publiques, par les organismes non gouvernementaux pour servir des idéaux sociaux ainsi que par ceux auxquels les entreprises ont recours pour acquérir la confiance sur les marchés étrangers. Parmi ces services accrédités figurent les organismes qui élaborent des normes, certifient et évaluent les produits, enregistrent les systèmes de management de la qualité et ceux de l'environnement et certifient les auditeurs qu'ils forment.

Pour se faire accréditer, les organismes doivent prouver qu'ils disposent des moyens, des ressources, des

procédures et des structures qui leur permettront de gérer efficacement des programmes de normalisation. L'obtention de cette accréditation est pour le client la certitude que ces organismes sont gérés conformément à ce qui se fait selon les pratiques internationales.

L'intégrité du SNN permet au CCN de garantir l'acceptation des évaluations et des enregistrements canadiens sur les marchés étrangers. Le CCN est en effet signataire d'un certain nombre d'accords de reconnaissance bi-latéral et multilatérale reconnaissant l'équivalence de l'accréditation canadienne à celle d'autres pays. Un tel accord a l'avantage d'éviter aux produits canadiens de subir inutilement aux frontières un nombre répété d'évaluations.

La haute estime dont jouit le Canada en ce qui a trait à ses travaux de normalisation lui permet aussi d'exercer véritablement une influence sur l'élaboration des normes internationales. Le CCN représente le Canada au sein des deux principaux organismes internationaux de normalisation, à savoir l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et la Commission électrotechnique internationale (CEI). On a incité le Canada à jouer un rôle de chef de file dans la réalisation de plusieurs projets de l'ISO et de la CEI, dont l'élaboration des normes de management de la qualité et de management environnemental, la technologie de l'énergie produite par l'hydrogène, les techniques de logiciel et l'équipement prévu pour le travail sur pièces chargées d'installations électriques. On compte au sein des comités du CCN un total d'environ 2 700 représentants Canadiens de l'industrie, du gouvernement et d'organismes non gouvernementaux qui contribuent aux travaux de l'ISO et de la CEI.

En raison de l'importance des travaux réalisés dans le domaine à l'échelle internationale, le Canada peut se permettre d'adopter les normes de l'ISO et de la CEI – et cela signifie que les Canadiens sont portés à fabriquer des produits qui, tout en leur convenant à eux, sont acceptés partout dans le monde.

La normalisation constitue un réel défi, surtout pour les PME. À travers le site Web (www.ccn.ca) dont il dispose et les produits et services d'information qu'il offre, le CCN peut aider les Canadiens à s'y retrouver dans les rouages du SNN. Vous dirigez une entreprise désireuse de fabriquer un produit meilleur, de conquérir un nouveau marché ou de se faire connaître et cherchez un moyen d'y accéder : n'hésitez donc pas à vous adresser au CCN!



L'élaboration des normes

Quatre organismes travaillent avec des milliers de Canadiens à l'élaboration des normes nationales

Le Système national de normes (SNN) recèle en son sein 7 000 Normes nationales du Canada (NNC). Ces normes couvrent pratiquement toutes les questions qui touchent les Canadiens : équipement de sauvetage, équipement médical, connexions entre réseaux téléphoniques et performance en matière d'environnement des sociétés avec lesquelles traitent les Canadiens. Les exigences prévues dans les normes sont d'une importance cruciale pour la santé, la sécurité et la réussite dans le monde des affaires.

D'où viennent donc ces normes?

Le Conseil canadien des normes (CCN) a accrédité quatre organismes d'élaboration de normes (OEN). Ces derniers administrent des comités techniques responsables du choix du contenu de ces normes.

Pour que ces normes soient manipulables et largement acceptées dans la société et au sein des entreprises, il faut pour les élaborer faire appel à des gens de tous horizons — du commerce, de l'industrie, des milieux scientifique, scolaire et universitaire, des groupes professionnels, des groupes syndicaux, gouvernementaux ainsi que des groupes environnementalistes et de consommateurs. Par le biais de leurs systèmes de comités et en s'appuyant sur un processus consensuel d'élaboration de normes, les OEN offrent à ceux et celles qui sont le plus touchés par une norme l'occasion unique de participer directement à son élaboration.

Les OEN doivent assurer que « les intérêts nationaux se reflètent » à tout moment au cours du processus d'élaboration des normes pour permettre à tous les points de vue de se faire entendre équitablement sans qu'aucun groupe d'intérêt ne puisse exercer sa domination. Pour atteindre le consensus, il ne suffit plus d'obtenir la simple majorité, il est indispensable que règne une entente profonde entre les membres des comités. Pour rendre hommage au principe du consensus, les OEN prévoient une période d'examen public destinée à toutes les parties intéressées extérieures au système de comités et leur offrant la possibilité de donner leur opinion sur le projet de norme.

La force de ce système réside dans le fait que ce sont les gens utilisant des normes et en tirant parti qui contribuent à leur élaboration et à leur mise au point. En compensation des heures de travail consacrées, les membres des comités ont, ce faisant, l'avantage d'élargir leur horizon en partageant idées et information avec leurs homologues du commerce, du gouvernement, les ONG et le public. Comme les normes sont régulièrement mises à jour pour

répondre aux besoins du marché, des usagers et des changements technologiques, ces gens demeurent en outre au courant des tendances nouvelles. Ils sont souvent les premiers à connaître l'existence des programmes de certification et les possibilités d'application des normes.

Une fois élaborée, une norme peut être présentée au CCN par un OEN pour être approuvée comme NNC. Par cette approbation, le document est reconnu comme étant conforme aux critères d'élaboration du CCN en tant que norme canadienne prévue à ce sujet.

Près de 2 700 Canadiens dont l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et la Commission électrotechnique internationale (CEI) prennent également part aux travaux d'organismes internationaux. Ces normes fixent pour le marché mondial des exigences communes qui constituent la base des normes nationales. Pour faire entendre à l'échelle internationale les besoins et points de vue exprimés par les délégués canadiens, le CCN coordonne les travaux de ces derniers qui souvent sont tirés du réseau des comités des OEN. Le Canada joue depuis toujours un rôle important sur la scène mondiale, lui qui se trouve à la tête de comités de l'ISO responsables de normes influentes, les normes qualité ISO 9000 et les normes environnementales ISO 14000.

Les bénévoles qualifiés étant le fer de lance du processus d'élaboration des normes, Le CCN et les OEN du Canada font appel à vous. Pour en savoir plus sur les organismes dont il est question ici, sur leurs programmes de participation des bénévoles aux travaux des comités, sur les échanges Internet ou les services d'abonnement, utilisez les adresses électroniques ci-dessous.

Organismes concernés

Le Conseil canadien des normes :

<http://www.ccn.ca>

Le Bureau de normalisation du Québec :

<http://www.criq.qc.ca/bnq/>

L'Office des normes générales du Canada (ONGC) :

<http://www.pwgsc.gc.ca/cgsb/>

CSA International :

<http://www.csa-international.org>

Les Laboratoires des assureurs du Canada :

<http://www.ulc.ca/>

La certification des produits

Partout dans le monde les organismes de certification aident les Canadiens à vendre leurs produits en en assurant la sécurité



Vous vous êtes donné du mal pour vous assurer de la conformité de votre produit à l'ensemble des normes applicables sur les marchés visés. Comment vous y prenez-vous maintenant pour en convaincre vos clients ainsi que les organismes de réglementation qui en autorisent la vente?

Si vous vendez un produit ou un service basé sur une norme, il est fort possible qu'un organisme de certification (OC) canadien puisse vous aider à prouver qu'il satisfait aux exigences des grands marchés du Canada et du monde.

Bien que la plupart des normes soient volontaires, les fabricants peuvent rarement se permettre d'y échapper. Dans de nombreux marchés, la conformité à une norme constitue un outil essentiel pour la commercialisation auprès d'acheteurs soucieux de la sécurité et de la qualité. Pour certains produits, cette conformité peut aussi former une prescription de la loi.

La certification est l'évaluation soutenue, indépendante, réalisée par des tiers pour vérifier si un produit ou un système répond bien aux exigences des normes applicables. Les fabricants dont les produits sont conformes à ces exigences font ce faisant partie d'une entente avec un OC pour pouvoir afficher la marque de certification de ce dernier sur leur produit.

Les consommateurs, les organismes de réglementation et les fabricants tirent tous parti de l'apposition de cette marque. Les autorités gouvernementales incorporent souvent des normes à leur réglementation. Pour elles, la certification garantit la conformité à ces exigences réglementaires. Ainsi, les consommateurs et les usagers craignent moins les risques en matière de sécurité et les fabricants sont en mesure de défendre un nom jouissant d'une certaine crédibilité sur le marché.

Tout comme la déclaration d'un fabricant sur la conformité de ses produits aux normes peut être corroborée par l'apposition d'une marque de certification, celle-ci peut l'être par un OC à travers l'accréditation. Le Conseil canadien des normes (CCN) a accrédité 19 OC pour les certifier dans divers domaines.

Les OC évaluent les produits en fonction d'un système officiel pouvant inclure des activités comme l'examen d'un échantillon de produit, l'essai, les visites périodiques des installations des fabricants et l'audit ou l'enregistrement du système qualité d'une installation. Un OC de grande taille peut chaque année visiter des milliers d'usines pour en

vérifier la production courante et s'assurer que le produit demeure conforme aux exigences applicables.

Compte tenu de certaines variations possibles, le processus de certification est généralement comme suit :

- demande du fabricant où est décrit le produit à certifier et où sont énumérées les différentes installations de l'usine;
- rencontre avec l'OC pour décider du choix des domaines de certification qui sont fonction de la capacité du fabricant à prendre en charge tous les essais ou à se limiter à certains d'entre eux;
- aperçu des essais et de l'évaluation à réaliser;
- estimation du temps et des coûts associés au service.

Les OC peuvent aider les clients à répondre aux exigences des marchés intérieur et étrangers. Certains OC ont, par exemple, conclu avec leurs homologues étrangers des accords de coopération leur permettant de mener les essais exigés du Canada par les organismes de réglementation étrangers. Ces ententes et partenariats ont été établis pour rationaliser le temps et les coûts associés à la certification d'un produit pour des marchés divers.

Le CCN aide en outre les Canadiens à accéder aux marchés mondiaux par le biais d'accords de reconnaissance conclus avec ses homologues étrangers. Ces accords comprennent généralement la reconnaissance mutuelle des programmes d'accréditation permettant aux OC d'un territoire d'accorder la certification en s'appuyant sur des essais réalisés sur un autre territoire. Fabricants et organismes de normalisation espèrent, à long terme, mettre au point un système unique de certification, reconnu et accepté sur toute la planète.

Pour en savoir plus sur les OC accrédités par le CCN, et obtenir les listes consultables de leurs domaines de spécialité, consultez le site Web de ce dernier à <http://www.ccn.ca>.

L'enregistrement selon ISO 9000 et ISO 14000

Les registraires de systèmes de management procurent aux entreprises canadiennes un passeport pour le marché mondial

Pressentir un nouveau client, c'est lui demander de faire d'emblée confiance. Il faut, en fournissant des produits et des services fiables, assurer à ce client que votre entreprise saura tenir les promesses contenues dans les accords contractuels et, peut-être aussi, que vous vous arrangerez pour respecter l'environnement.

Un nombre croissant d'entreprises le font en élaborant un système de management de la qualité (SMQ) selon ISO 9000 ou un système de management environnemental (SME) selon ISO 14000, normes que les organismes non commerciaux ont eux aussi commencé à mettre en œuvre, qu'elles font enregistrer.

Une entreprise consigne dans un système de management ses propres systèmes, politiques, procédures et pratiques. L'enregistrement constitue une évaluation objective réalisée par des tiers et prouve que le système de management en question possède les éléments requis énoncés dans les normes internationales et qu'il continue d'être appliqué.

Voici les étapes que doit suivre une entreprise pour se faire enregistrer :

- l'élaboration par l'entreprise d'un guide du SMQ ou du SME;
- l'audit sur place réalisé par le registraire;
- la prise des mesures correctives demandées dans les domaines non conformes;
- la vérification effectuée par le registraire.

Les registraires délivrent des certificats garantissant par écrit la conformité d'une entreprise à la norme pertinente du système de management. On réalise périodiquement des audits de surveillance pour assurer le maintien de l'enregistrement, puis, par la suite, à peu près tous les trois ans, une réévaluation servant à vérifier l'efficacité générale du système de management de l'entreprise.

La valeur de l'enregistrement dépend de la crédibilité des registraires. Si les acheteurs croient fermement en la validité des résultats de l'enregistrement réalisé par des tiers, le système de management du fournisseur n'aura pas à subir à chaque fois un nouvel audit qui constituerait une perte de temps. Avec un certificat d'enregistrement reconnu dans d'autres pays, on évite cette perte de temps et d'argent associée à de possibles audits supplémentaires ou à un nouvel enregistrement.

Pour les rendre crédibles, le Conseil canadien des normes (CCN) accrédite les registraires de SMQ et de SME, de même que les organismes de certification et de formation des auditeurs qui représentent une partie

importante du processus d'enregistrement. Il a, à ce jour, accrédité 15 registraires de SMQ et 6 de SME.

Cependant, un simple certificat d'enregistrement ne suffit pas dans certains secteurs. C'est le cas des secteurs de l'automobile, des télécommunications, de l'aéronautique, des instruments médicaux et de la foresterie, qui ont dû mettre au point leur propre extension à ISO 9000 et à ISO 14000. Le CCN et ses partenaires élaborent des programmes sur lesquels s'appuieront aussi les registraires pour accorder l'enregistrement dans ces domaines.

En participant par l'entremise d'organismes comme l'International Accreditation Forum (IAF) et la Pacific Accreditation Cooperation (PAC) à l'élaboration d'accords multilatéraux, le CCN contribue à assurer la reconnaissance à l'étranger de l'accréditation et de l'enregistrement accordés au Canada. À travers ces accords, les organismes acceptent partout dans le monde la reconnaissance mutuelle de l'accréditation. Le CCN a en outre négocié un accord bilatéral de reconnaissance mutuelle avec l'organisme d'accréditation des États-Unis, l'ANSI/RAB.

Pour obtenir des précisions sur les registraires de SMQ et de SME accrédités et sur les accords de reconnaissance internationaux, visitez le site Web du CCN à <http://www.ccn.ca>.

L'audit des auditeurs

En plus d'accréditer les registraires de SMQ et de SME, le CCN accrédite les organismes qui offrent une formation aux auditeurs de SMQ et de SME ou certifient ces derniers. Les auditeurs ont pour tâche d'évaluer le système de management d'un organisme pour vérifier s'il est conforme aux exigences des normes applicables.

L'accréditation atteste de la valeur des titres de compétences de l'auditeur et son obtention prouve que la formation, les instructeurs et le matériel sont appropriés et d'un excellent niveau. Les organismes accrédités en vertu de ce programme sont énumérés dans le site Web du CCN à <http://www.ccn.ca>.

L'étalonnage et les essais

Les laboratoires rendent les produits et les matériaux conformes aux normes



Il ne faut pas, dit-on, se fier aux apparences. Si en matière de bois, le consommateur se contente d'une évaluation, pour les produits modernes – de même que les substances telles que l'air, l'eau, le sol et les minéraux – il exige généralement une vérification plus rigoureuse. Ce sont les laboratoires d'étalonnage et d'essais qui, en étalonnant le matériel de mesure et en réalisant des essais, vont vérifier au-delà des apparences la conformité aux normes de ces produits.

Le Système national de normes (SNN) regroupe plus de 225 laboratoires d'étalonnage et d'essais ainsi que divers organismes qui évaluent leur compétence ou font appel à leurs services. En unissant ses efforts aux leurs, le SNN permet aux entreprises canadiennes d'offrir leurs services sur les marchés canadien et international et contribue à préserver la santé et la sécurité des Canadiens.

Les évaluateurs évalués

Le SNN comprend des laboratoires, grands et petits, certains accrédités pour une seule procédure d'essais, les plus imposants l'étant pour plus de 1 200. D'autres possèdent des installations d'essais internes destinées aux grandes entreprises ou aux organismes de certification, d'autres encore servent le public.

Quelle que soit leur taille, ces laboratoires font actuellement tous au même titre partie du SNN puisqu'ils ont tous été accrédités par le Programme d'accréditation des laboratoires – Canada (PALCAN) du Conseil canadien des normes (CCN), leurs installations et leur compétence ayant été évaluées selon des exigences reconnues dans le monde et élaborées par l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et la Commission électrotechnique internationale (CEI).

Ces laboratoires doivent aussi prouver qu'ils peuvent réaliser des essais ou groupes d'essais particuliers. Le programme d'accréditation du CCN englobe diverses spécialités, dont l'analyse environnementale, la vérification judiciaire, la technologie de l'information, l'agriculture et l'alimentation et l'analyse minérale.

Divers organismes des secteurs privé et public prennent part au processus d'accréditation en utilisant leur compétence technique ou en offrant des programmes en collaboration avec le CCN. Ce dernier, avec l'Association des laboratoires d'analyse environnementale (ACLAE), propose un programme à l'intention des laboratoires environnementaux.

Ce travail de collaboration profite à tous. L'accréditation constitue pour les laboratoires une preuve suffisante de leur compétence leur évitant ainsi d'avoir à se faire évaluer par chaque client éventuel. Puisque l'accréditation pour plusieurs champs d'activité est assurée par un seul organisme, les laboratoires peuvent ainsi étendre leur accréditation sans avoir à se faire réévaluer à chaque fois.

Les clients peuvent être assurés que les laboratoires qu'ils choisissent produiront des résultats fiables qui se tiennent et qu'il n'auront pas à juger eux-mêmes de la compétence du laboratoire. Et comme le programme repose sur des critères internationaux repris par des accords de reconnaissance conclus par le Conseil canadien des normes avec des organismes d'accréditation de laboratoire d'autres pays, les clients ont de meilleures chances de faire accepter leurs résultats outre-mer.

Le grand public lui aussi en tire parti. Un certain nombre d'organismes du secteur public, notamment des organismes du gouvernement fédéral qui s'occupent de l'environnement, de la salubrité des aliments et des produits antiparasitaires, commencent à confier les essais au SNN, ce qui offre aux gouvernements l'occasion de soutenir leurs propres installations de laboratoires tout en assurant des essais fiables et précis dans ces domaines importants.

Les participants, les bénéficiaires et les pa

Les organismes



L'industrie

Pour ce qui est de la conception et de la commercialisation mondiale des produits, l'industrie repose sur les normes et services d'évaluation de la conformité du SNN. Elle contribue à veiller à ce que les normes et les stratégies de normalisation servent les entreprises.



Les laboratoires d'étalonnage et

Ils testent les produits et étalonnent de mesure pour s'assurer de la conformité de ces derniers aux normes spécifiques.



Les consommateurs et les organismes non gouvernementaux (ONG)

Ils veillent à ce que le SNN tienne compte des intérêts de la société tels que l'environnement, la santé, la sécurité et la protection de la vie privée. Ils constituent l'aspect humain de l'élaboration des normes et des stratégies de normalisation.



Les organismes de certification

Ils mènent les évaluations tierce partie régulières, indépendantes qui servent à vérifier la conformité d'un produit aux exigences des normes applicables. Les produits certifiés arborent généralement une marque de certification.



Les organismes registraires

Les normes de systèmes de management telles celles des séries ISO 9000 et ISO 14000 permettent aux organismes de fournir toujours la même qualité et de contrôler l'impact de leurs activités sur l'environnement. Ces organismes réalisent les évaluations objectives tierce partie servant à vérifier si un système de management comporte tous les éléments nécessaires et est appliqué de façon régulière.



Les gouvernements

Ils s'appuient sur le SNN dans la négociation des accords commerciaux et font partie du système de réglementation. Ils veillent à ce que le SNN appuie le commerce et défende les politiques publiques.



d'essais

nnent l'équi
rer de la
gences de

Le système national de **normes**

Le Système national de normes (SNN) est un réseau de personnes et d'organismes participant à l'élaboration, au développement et à la mise en œuvre des normes. Par le truchement de ses membres, les normes contribuent à améliorer le bien-être social et économique du pays et à préserver la santé et la sécurité des Canadiens.

Dirigé par le Conseil canadien de normes (CCN), le SNN comprend plus de 270 organismes et 15 000 bénévoles.



Le Conseil canadien des normes (CCN)

Il gère le SNN et accrédite les organismes de normalisation pour s'assurer qu'ils disposent des ressources, des structures et de la compétence voulues pour offrir des services fiables. Il approuve les Normes nationales du Canada et représente le Canada au sein des forums importants de normalisation, tant régionaux qu'internationaux.



Les organismes régionaux et internationaux de normalisation

Ils œuvrent dans le sens de l'harmonisation mondiale des normes dans un effort de libéralisation du commerce tout en tentant de régler les problèmes communs de la société et de protéger les intérêts des consommateurs. Ils s'efforcent de faire accepter partout dans le monde, rapports d'évaluation de la conformité et marques réduisant ainsi les coûts et le temps associés au processus d'acceptation des produits.

Les organismes d'élaboration de normes

Les organismes d'élaboration de normes du Canada coordonnent les travaux de quelque 15 000 bénévoles chargés d'élaborer des normes canadiennes. De plus, ils adoptent et adaptent, pour le Canada, des normes internationales.

Les organismes de formation et de certification des auditeurs

Ils forment et certifient les auditeurs chargés de vérifier la conformité aux exigences applicables des normes des systèmes de management, telles celles des séries ISO 9000 et ISO 14000.



Des partenariats nationaux

Les partenariats de l'industrie, du gouvernement et des ONG jouent un rôle prépondérant au sein du Système national de normes

C'est en majeure partie sur les gens que repose le Système national de normes (SNN). On estime en effet à plus de 15 000 le nombre de Canadiens prenant part à l'élaboration et à l'application des normes.

Si réussir à rassembler tous ces gens est déjà formidable, savoir les faire travailler avec leurs différences que tout semble opposer l'est encore bien davantage!

Commerce et industrie

L'intérêt du commerce pour les normes remonte à l'époque où les fabricants ont créé les premiers organismes de normalisation. Les utilisateurs de l'industrie continuent à se servir de ces normes pour assurer la qualité des matières premières, vérifier si les pièces et éléments se correspondent et répondre aux attentes des consommateurs.

Mais aujourd'hui les normes vont bien au-delà. Elles sont élaborées pour le secteur des services. Elles constituent un élément important du commerce international et permettent aux entreprises de s'attaquer aux questions qui préoccupent les consommateurs dans des domaines tels que la protection de la vie privée.

Les entreprises et les associations industrielles apportent de plusieurs façons leur contribution au SNN. Elles participent à l'élaboration des normes et aux activités des comités consultatifs. L'industrie établit des spécifications susceptibles de devenir normes internationales. Les associations prennent part, quant à elles, à l'élaboration des programmes d'accréditation ainsi qu'à leur mise en œuvre.

L'industrie est aussi, en tant que principal « acheteur » des produits et services qu'elle offre, l'un des principaux clients du SNN dont les recettes générées par le commerce permettent le maintien.

Gouvernements et responsables de la réglementation

Le SNN fait depuis longtemps partie du milieu de la réglementation canadienne. En vertu des codes électriques provinciaux et territoriaux, les produits doivent avoir été certifiés selon des normes de sécurité canadiennes.

Les normes plaisent, bien sûr, aux responsables de la réglementation, soucieux qu'ils sont de protéger le public. Le processus d'élaboration rend leur conception technique et financièrement possible, compatible avec les pratiques actuelles et acceptable pour les producteurs comme pour les utilisateurs. Les responsables de la réglementation en faisant référence aux normes existantes plutôt qu'en élaborant de nouveaux règlements techniques

épargnent du temps, font des économies tout en évitant la controverse.

Les normes constituent également une alternative efficace aux règlements. De nombreuses industries (protection et environnement) ont adopté des codes volontaires basés sur des normes.

Le SNN peut intervenir pour que les règlements soient mis en œuvre dans le meilleur rapport coût-efficacité là où ils s'imposent. Au lieu de gérer leurs propres laboratoires, certains ministères du gouvernement font à présent appel, pour les essais et l'étalonnage, aux laboratoires accrédités par le Conseil canadien des normes (CCN).

La participation aux activités des comités d'élaboration de normes constitue pour les représentants du gouvernement un bon moyen de suivre les travaux de normalisation et d'y prendre part. Le CCN possède son Comité consultatif des provinces et territoires (CCPT) et travaille en étroite collaboration avec certains ministères à l'élaboration des programmes d'accréditation et à l'établissement d'accords commerciaux.

Organismes non gouvernementaux (ONG)

Plus le rôle des normes dans la société est important, plus nombreuses sont les catégories de gens qui s'intéressent à la normalisation. Les ONG sont ainsi amenés à jouer au sein du SNN un rôle encore plus grand.

Certains ONG, tels que les groupes de consommateurs et les syndicats, appartiennent depuis longtemps au SNN. D'autres, groupes environnementalistes et organisations du troisième âge, ne font que commencer à s'y intéresser de près.

La nature changeante des éléments constitutifs des ONG confère une toute nouvelle dimension au SNN. L'arrivée de nouveaux participants aux fortes convictions permet, tout en rendant certes plus difficile l'obtention d'un consensus, de donner des résultats plus représentatifs des valeurs et des aspirations sociales existantes.

Le SNN s'adapte pour que ces nouveaux groupes puissent agir en partenaires à part entière du SNN. Certains organismes ont formé des comités consultatifs pour certains groupes, dont les consommateurs et les aînés. Le CCN a mis sur pied un comité consultatif sur les intérêts du consommateur et du public. Si la participation des groupes est pour les ONG une perte en matière de ressources, les organismes du SNN envisagent de nouvelles sources de financement et une nouvelle façon de travailler, par exemple au sein de forums de discussion sur Internet.



À mi-chemin dans l'escalier



Un rôle pour les organismes régionaux de normalisation

Le présent article s'inspire du contenu d'un discours prononcé par Linda Lusby, présidente du Conseil canadien des normes, au cours d'une séance spéciale mixte du Congrès de normalisation des pays du Pacifique (PASC) et de la Commission panaméricaine des normes techniques (COPANT), qui s'est tenue le 14 avril 1999 à Cartagena, en Colombie.

Les organismes régionaux de normalisation tels que le PASC et la COPANT me rappellent parfois ce poème de A. A. Milne, père de Winnie l'Ourson :

À mi-chemin dans l'escalier,
une marche m'attend,
une marche où je vais
m'asseoir.
Elle
n'est pas
tout à fait
comme les autres
marches.
Comme
sur elle je ne suis
ni en haut
ni en bas,
c'est sur elle que toujours
je m'arrête.



Les organismes régionaux de normalisation sont en quelque sorte « à mi-chemin dans l'escalier ». Comme ils se situent entre les organismes nationaux et internationaux de normalisation, il m'est difficile de préciser leur position. Nous y avons heureusement inséré les marches des normes qui permettront, nous l'espérons, de nous faciliter tant la montée que la descente.

La normalisation est, quant à elle, plus compliquée. Elle ne se résume pas à grimper un escalier. C'est pourquoi le rôle joué par la marche du milieu n'est pas toujours clair. Les organismes régionaux de normalisation ne semblent pas eux-mêmes s'entendre sur leur propre rôle. La COPANT, en effet, élabore des normes, le PASC, non.

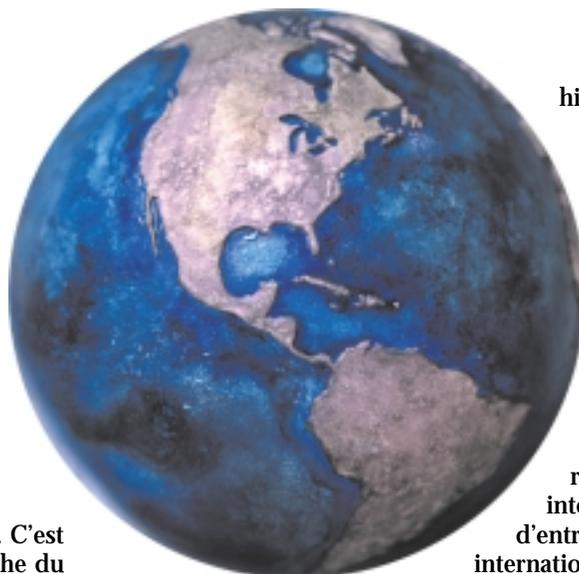
L'objet de cet article est de proposer, pour ces organismes régionaux de normalisation, plusieurs rôles à jouer.

Le modèle le plus réussi de normalisation régionale est, bien sûr, le modèle européen. L'Union européenne (UE) possède, en effet, depuis longtemps un système régional unique d'élaboration de normes et d'évaluation de la conformité et son expérience peut nous être très utile.

Il ne faut cependant pas oublier que ce qui convient en Europe ne conviendrait pas nécessairement ailleurs. Si en matière de développement économique, social, politique et technologique, les pays de l'UE ont tous atteint à peu près le même niveau, il n'en est pas de même des Amériques et de la région du Pacifique. Au sein d'une plus grande diversité, les enjeux sont différents et différentes alors sont les possibilités offertes aux organismes de normalisation de ces régions.

Servir de forum d'échange d'information et de partage de l'expérience, tel est le rôle dans lequel excellent déjà ces organismes. C'est en réalité ce qui a inspiré le thème de la séance spéciale mixte du PASC et de la COPANT tenue en avril 1999 : « Bringing together experiences to improve » (« Partager l'expérience acquise pour aller de l'avant », trad. libre). En rassemblant pays développés et pays en développement, ces organismes régionaux sont à même d'aider les derniers à ériger leur propre infrastructure d'élaboration de normes et d'évaluation de la conformité. Le Canada a, par exemple, aidé Trinidad et le Guatemala à mettre sur pied leur Point d'information de l'OMC/ALENA.

Dans le même ordre d'idées, les organismes régionaux pourraient contribuer à l'adaptation des normes internationales aux conditions prévalant dans les régions. Bien que cela ait toujours été du ressort des organismes nationaux, les membres des organismes régionaux utilisent indéniablement souvent la même terminologie et les mêmes techniques. Une adoption des normes internationales se faisant au niveau régional permettrait une économie de travail et d'argent et ferait accéder aux normes internationales les pays ne disposant pas des ressources suffisantes pour se charger eux-mêmes de cette adoption. Si par exemple, en effet, plusieurs pays



hispanophones désirent adopter une norme internationale, pourquoi ne pas se contenter de faire traduire cette norme une seule et unique fois?

Les organismes régionaux pourraient aussi devoir élaborer des normes régionales. Une norme correspondant à un besoin régional risque parfois de ne pas susciter un intérêt international et de ne recevoir aucun appui de ce côté. Il a ainsi fallu un certain temps aux pays en développement pour réussir à persuader l'Organisation internationale de normalisation (ISO) d'entreprendre l'élaboration d'une norme internationale pour les pompes à eau manuelles. S'il s'était agi d'un organisme régional d'élaboration de normes, le processus aurait peut-être été plus rapide.

Les normes régionales peuvent également servir d'intermédiaire dans le processus d'harmonisation internationale. Le Canada, les É.-U. et le Mexique ont, par exemple, assez bien réussi dans l'élaboration des normes trinationales des produits électriques.

Il ne s'agit évidemment pas, ici, d'élaborer des normes régionales qui soient incompatibles avec le reste du monde. L'élaboration de normes régionales pourrait, au contraire, être comprise dans le processus international. La relation entre l'ISO, la CEI, le Comité européen de normalisation (CEN) et le Comité européen de normalisation électrotechnique (CENELEC), dans laquelle les organismes européens préparent un document appelé à devenir par la suite une norme à la fois européenne et internationale, a officiellement abouti à ce résultat. D'autres organismes régionaux de normalisation pourraient bien se voir accorder le même privilège dès qu'ils auront fait leurs preuves.

De la même façon, les organismes régionaux servent de lieu d'élaboration de nouveaux concepts en matière de normalisation et de « terrain d'essai » préalable à une mise en œuvre internationale. Un certain nombre de pays par exemple, dont le Canada, ont élaboré des codes sur la protection des renseignements personnels fondés sur des normes. Alors que les membres de l'ISO ont décidé de ne pas entreprendre pour le moment de travaux internationaux dans ce domaine, on constate que le succès de la mise en œuvre nationale de ces codes est susceptible d'inciter l'ISO à dispenser à l'avenir une aide plus importante à cet égard. La mise en œuvre de nouvelles normes plutôt régionales que nationales, qui ont prouvé leur efficacité dans un plus grand nombre de conditions diverses, pourrait même conférer à ces dernières une meilleure chance d'être adoptées comme normes internationales.

Le plus grand potentiel que je vois aux organismes régionaux de normalisation est leur capacité à servir de point de départ aux organismes internationaux de normalisation.

Les organismes régionaux peuvent aider les pays, en soi, à prendre part aux projets internationaux. La Pacific Accreditation Cooperation (PAC), organisation

d'organismes d'accréditation de la côte Pacifique, a signé un accord multilatéral de reconnaissance des organismes registraires accrédités ISO 9000 mis sur pied par l'International Accreditation Forum (IAF). En vertu de cet accord les membres de la PAC se voient attribuer les avantages qui accompagnent la signature des accords de l'IAF, sans avoir pour cela à assumer le coût de cotisation de cet organisme international.

Les organismes régionaux pourraient aussi avoir plus d'influence auprès des personnes et des organismes qui ne prennent pas part aux travaux d'élaboration des normes internationales. L'un des problèmes les plus dérangeants pour les organismes internationaux de normalisation est la question de l'équilibre des comités sur les normes en matière de représentation. Les multinationales jouent un rôle prépondérant à l'ISO et à la CEI. Quant au rôle joué par les petites entreprises, les gouvernements, les organismes non gouvernementaux et les consommateurs, il est souvent limité, les frais de participation étant pour eux trop élevés.

Les organismes régionaux peuvent contribuer à résoudre ce problème. Le Conseil canadien des normes (CCN) a constaté que les organismes bilatéraux et régionaux étaient souvent plus accessibles aux petites entreprises et aux organismes de réglementation que les organismes internationaux. En vérifiant qui a participé aux activités de chacun des comités, nous avons noté qu'un membre canadien sur quatre des comités d'élaboration des normes Canada-É.-U. était issu de PME, alors qu'on n'en compte qu'un sur dix à l'échelle internationale.

Les pays en développement sont souvent aussi désavantagés que les petites entreprises et les consommateurs quant à leur participation aux activités internationales. Ces derniers n'ont souvent pas l'influence nécessaire pour se faire entendre au cours de forums internationaux – et ce, s'ils disposent déjà des ressources nécessaires pour seulement y participer. Les organismes régionaux de normalisation pourraient bien être porteurs de solution : un vote sur vingt-quatre a plus de poids qu'un vote sur plus de cent, et, n'oublions pas, le prix du billet d'avion pour aller, disons,

de Bolivie en Colombie est bien inférieur à celui du billet d'avion pour se rendre à Genève.

En parvenant à une représentation régionale suffisante au niveau international, on pourrait bien réduire les efforts et les frais associés à la participation internationale de certains pays. Sachant que notre organisme régional va exposer l'objet de nos préoccupations à l'ISO et à la CEI, tout en étant peut-être susceptible d'exercer une

influence plus grande que nous ne pourrions le faire, il nous vient à l'esprit qu'il existe une meilleure façon de nous servir de nos ressources limitées.

Cependant, faire front commun c'est s'accorder des possibilités illimitées en matière d'action stratégique et de coordination. Les organismes régionaux pourraient également coordonner dans leur région l'attribution des présidences et des secrétariats internationaux, appuyer la candidature des membres désireux d'accéder à une position de leader, partager les ressources nécessaires à la gestion des secrétariats et peut-être même assumer eux-mêmes ces derniers.

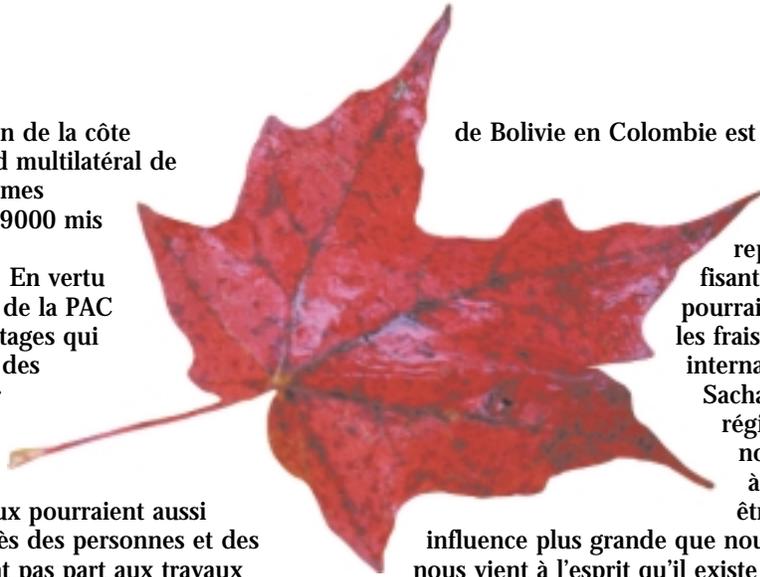
Avec le temps, l'ISO et la CEI ne seront peut-être plus des fédérations de pays, mais de régions.

Comment nous sera-t-il possible d'approfondir ce concept ?

Le Canada et les États-Unis élaborent tous deux à présent une stratégie nationale de normalisation, des documents qui serviront de feuille de route de la normalisation au 21^e siècle. Au cours de ce processus, les participants de notre pays ont à examiner attentivement le rôle du CCN en tant qu'organisme national de normalisation ainsi que celui de tous les autres participants de notre SNN.

C'est là une activité très exigeante mais qui, nous l'espérons, permettra de faire de notre système national un système beaucoup plus focalisé et coordonné. Pourquoi ne pas envisager de la même façon l'élaboration d'une stratégie régionale?

C'est peut-être à mi-chemin dans l'escalier qu'il est bon de se tenir, pourvu que l'on sache pourquoi l'on s'y trouve!



Conseil canadien des normes

Votre porte d'accès aux renseignements sur les normes

www.ccn.ca

Canada

système national de normes



Faire progresser le commerce international

Le Conseil canadien des normes et le SNN s'unissent aux gouvernements du Canada dans la poursuite des objectifs commerciaux

Si le Système national de normes (SNN) du Canada, comme son nom semble l'indiquer, se limite aux frontières du Canada, il prend une couleur résolument internationale à l'heure de la mondialisation de l'économie et d'une tendance à une croissance commerciale exceptionnelle.

Les Canadiens se rendent de plus en plus compte de l'effet des normes, règlements et pratiques d'évaluation de la conformité sur le commerce – et c'est au SNN qu'ils confient le soin d'élaborer des stratégies en conséquence.

Le Conseil canadien des normes (CCN) joue un rôle prépondérant dans les activités de normalisation internationale volontaires, et ce, à travers l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et la Commission électrotechnique internationale (CEI). Dans les Amériques, le CCN se montre actif au sein de la Commission panaméricaine des normes techniques (COPANT) et du Pacific Area Standards Congress (PASC).

Comme organisme d'accréditation national du Canada, le CCN prend en outre part à la négociation d'accords de coopération internationale et régionale du domaine de l'évaluation de la conformité. Le but ultime de ces accords est de permettre aux exportateurs canadiens de n'avoir à subir qu'un seul essai, qu'une seule certification et qu'un seul enregistrement pour se faire accepter dans tous les marchés du monde. Les membres de la SNN et autres intervenants s'unissent pour élaborer les conseils qui s'imposent en matière de politiques.

Voici le nom de ces principaux forums d'accréditation régionaux et internationaux : l'International Accreditation Forum (IAF), la Coopération internationale sur l'agrément des laboratoires d'essais (CIALE), la Pacific Accreditation Cooperation (PAC), l'Asia Pacific Laboratory Accreditation Cooperation (APLAC), la Coopération d'étalonnage nord-américaine (CENA) et l'International Auditor Training and Certification Association (IATCA). Ces organismes encouragent l'acceptation internationale des accréditations liées à l'enregistrement, à l'étalonnage et à l'essai des systèmes de management, à la certification des produits ainsi qu'à la formation et à la certification des auditeurs.

Le CCN reconnaît en outre l'intérêt que peut représenter l'aide technologique pour les pays en développement désireux d'ériger leurs propres structures d'accréditation. C'est ainsi que le CCN compte se joindre à l'Inter-American Accreditation Cooperation (IAAC), organisme régional représentant les Amériques.

La Stratégie canadienne de normalisation (SCN) incite le CCN à participer d'une manière plus officielle aux projets commerciaux internationaux et régionaux gérés par le gouvernement, à savoir l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) et l'Organisation de coopération Asie-Pacifique (APEC). Son but est d'assurer la coordination entre les initiatives en matière de commerce, de normes et de réglementation.

Le CCN aide le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) à formuler des positions de principe canadiennes sur les enjeux liés aux normes que se donne l'Organisation mondiale du commerce (OMC), organisme où sont établis les règlements commerciaux internationaux. Les obligations de l'OMC quant aux mesures normatives sont énoncées dans l'Accord sur les obstacles techniques au commerce (TBT). Le CCN a accepté le Code des bonnes pratiques en matière de préparation, d'adoption et d'application des normes du TBT – code visant à inciter à la transparence dans l'élaboration des normes tout en réduisant la possibilité que celles-ci constituent un obstacle au commerce. Le CCN a, en outre, adopté le Guide ISO/CEI 59, Code de bonne pratique pour la normalisation, et envisage la rédaction d'un code sur les principes de bonne pratique en matière d'évaluation de la conformité.

Le CCN a aussi contribué à la négociation d'accords bilatéraux de reconnaissance mutuelle entre gouvernements dans le domaine de l'évaluation de la conformité. Les accords de reconnaissance mutuelle (ARM) profitent à la fois à l'industrie et aux consommateurs, réduisant les coûts associés aux essais en en réduisant le nombre. Il gère actuellement la mise en œuvre de l'annexe de l'ARM signée avec l'Union européenne, la Suisse et l'Association européenne de libre-échange et portant sur la sécurité électrique. Les exigences nationales en matière d'évaluation de la conformité étant appelées à demeurer ce qu'elles sont, les ARM devraient devenir de plus en plus indispensables dans le processus de libéralisation du commerce.

C'est finalement de la participation et de l'engagement réels de tous les membres du SNN que dépend le succès sur la scène internationale des activités du CCN.

ISO 9000 : l'édition 2000 en marche

L'édition 2000 de la série ISO 9000 des normes de management de la qualité ne tardera pas à être mise en œuvre. La nouvelle version de normes ISO 9000, ISO 9001 et ISO 9004 ont été publiées en novembre en tant que Normes internationales (DIS). Ceux et celles qui y ont recours peuvent à présent examiner les projets de normes pour en soumettre leurs commentaires aux membres de l'ISO, tel que le Conseil canadien des normes (CCN). Un autre projet devrait être prêt au cours du troisième trimestre 2000 dont la version définitive est attendue à la fin l'année.

Pour réaliser en douceur la transition vers l'édition 2000, l'ISO et ses partenaires prennent un certain nombre de mesures. Le Comité technique responsable d'ISO 9000 (ISO TC 176), le Comité pour l'évaluation de la conformité de l'ISO (CASCO) et l'International Accreditation Forum (IAF) ont ainsi formé un groupe mixte de travail chargé de réaliser ce processus.

Au cours d'une réunion organisée en septembre à Vienne, en Autriche, le groupe en question s'est entendu sur les points suivants :

- Les organismes registraires ne seront pas autorisés à délivrer d'enregistrements selon l'édition 2000 avant la publication de la version définitive du document.
- Cependant, ils pourront mener des évaluations s'appuyant sur la version la plus récente du projet. Le faire dans le cadre d'un audit habituel peut, en fait, permettre de réduire les dépenses des organismes enregistrés.
- Dès la publication de la version définitive, les certificats d'enregistrement basés sur celle de 1994 seront valables durant une période maximum de trois ans.
- Les organismes d'accréditation tels que le CCN seront particulièrement vigilants dans l'évaluation de la capacité du registraire à gérer cette transition vers la nouvelle version.
- Comme la nouvelle version ISO 9000 remplacera les normes d'avant, les registraires devront s'assurer que le certificat d'enregistrement de l'organisme indique clairement les activités enregistrées.

Les projets de normes sont maintenant disponibles auprès du Centre canadien d'information globale (voir avis page 20). Pour en savoir plus sur l'édition 2000, veuillez consulter notre numéro de mars-avril 1999.

Programme d'accréditation pour les forêts et l'industrie forestière

Le Conseil canadien des normes (CCN) a lancé un nouveau programme d'accréditation qui servira à l'aménagement forestier durable (AFD) du Canada. Ce programme accrédite maintenant les registraires de Systèmes de management environnemental (SME) pour l'enregistrement des compagnies forestières qui respectent la norme canadienne AFD.

Cette norme, qui décrit les exigences d'un système d'AFD de type ISO 14000, est publiée par CSA International (voir

numéro de novembre 1996). Elle a été élaborée selon un consensus d'intéressés mettant en présence des entreprises forestières, des propriétaires de boisés privés, des scientifiques, des experts techniques ainsi que des organismes autochtones et environnementalistes.

Le nouveau projet d'accréditation vient s'ajouter au programme d'enregistrement des SME actuels du CCN. Il a pour but de vérifier si les organismes registraires qui offrent des services dans le domaine de l'ADF possèdent les capacités, les ressources, les programmes et les systèmes qu'il faut pour le faire.

Les sociétés désireuses de faire enregistrer leur système d'ADF trouveront la liste des organismes registraires dans le site Web du CCN à <http://www.ccn.ca/>.

Industrie automobile : Nouvelles exigences touchant les laboratoires d'étalonnage

Les laboratoires d'étalonnage qui travaillent en collaboration avec l'industrie automobile disposent de moins d'un an pour se conformer aux nouvelles exigences relatives au système qualité. Ces nouvelles spécifications exigent des laboratoires qu'ils se fassent accréditer par un organisme d'accréditation reconnu, comme le Conseil canadien des normes (CCN).

Ces exigences sont tirées de la QS-9000, norme qualité des fournisseurs basée sur la famille de normes de management de la qualité ISO 9000, destinée aux constructeurs d'automobiles. Cette norme exige que les laboratoires d'étalonnage et d'essais soient accrédités selon le Guide ISO/CEI 25, qui réunit les règlements internationaux sur l'accréditation des laboratoires d'essais. L'exigence d'accréditation est déjà en vigueur pour ces derniers et le sera le 1er janvier 2001 pour les laboratoires d'étalonnage.

Les laboratoires d'étalonnage qui vérifient la précision des instruments de mesure et des normes de référence sont accrédités dans le cadre du Programme d'accréditation des laboratoires – Canada (PALCAN) du CCN par le biais du Service d'évaluation des laboratoires d'étalonnage du Centre national de recherches du Canada.

Décès de Conrad Maheux

Conrad Maheux, qui a longtemps contribué aux travaux du Système national de normes (SNN) et a reçu le Prix Jean P. Carrière 1998, nous a quittés en octobre 1999 à l'âge de 73 ans.

M. Maheux s'est vu décerner ce prix en reconnaissance de plus de 25 années de leadership au sein du SNN durant lesquelles il a élaboré des normes de sécurité de produits qu'il a également su faire connaître. Pour obtenir des précisions, voir numéro de septembre-octobre 1999.

Accréditation et reconnaissance

Actualités

Dans le cadre de ses programmes d'accréditation et de reconnaissance, le Conseil canadien des normes (CCN) considère officiellement des organismes comme étant qualifiés pour fournir des services d'élaboration de normes et d'évaluation de la conformité particuliers. Cette accréditation et cette reconnaissance constituent une base à l'acceptation nationale et internationale des produits et des services.

L'accréditation et la reconnaissance du CCN n'ont trait qu'à des portées et des domaines d'activité particuliers. Pour connaître la portée d'accréditation ou le nom de la personne-ressource des organismes mentionnés ci-dessous, ou encore en savoir plus sur ces programmes, visitez le site Web du CCN à <http://www.ccn.ca> ou communiquez avec sa Division de l'information.

Nouvelles accréditations

Laboratoires d'étalonnage et d'essais

- Electronic Warfare Associates – Canada Ltd., Information Technology Security Evaluation and Test Facility, Ottawa

- Fonderie Générale du Canada, Noranda inc, Lachine, Québec
- Maxxam Analytics Inc., Petrochemical Laboratory, Mississauga, Ontario
- LVM-Fondatec inc., Laval, Québec
- Agence canadienne d'inspection des aliments, Institut de recherches vétérinaires, Lethbridge, Alberta
- Santé Canada, Direction générale de la protection de la santé, Laboratoire de la santé des produits, Ottawa, Ontario

Bonnes pratiques de laboratoire (BPL)

- Enviro-Quest, division de Ag-Quest Inc., Minto, Manitoba

Retrait volontaire de l'accréditation

Laboratoire d'essais et d'étalonnage

- Maxxam Analytics Inc., Niagara Laboratory, Niagara-on-the-lake, Ontario

Avis d'examen public

Canadian OSI Registration Authority (COSIRA)

Conformément à la norme *Canadian OSI Registration Procedures and Guidelines* (Z243.110 Série 93) de la CSA International, les organismes ci-dessous ont demandé l'autorisation d'utiliser les identificateurs d'interconnexion de systèmes ouverts (OSI) suivants :

Entreprise	Objet type	Valeur
Worldwide Fiber Network Services Ltd.	NSAP	308
TransCanada Pipelines	X.500	113557
2 Keys Inc.	X.500	O=2Keys
Labcal Technologies Inc.	X.500 Identificateur objet	O=Labcal 113558
The Windsor Utilities Commission	Identificateur objet NSAP	8.1000 309

Erratum : Une erreur d'identificateur OSI s'est glissée dans le numéro de sept.-oct. 1999 qui a été corrigée comme suit :

Teranet Land Information Services Inc.	X.500 Identificateur objet	O=Teranet 113556
--	-------------------------------	---------------------

Pour faire des commentaires à ce sujet ou recevoir un complément d'information sur ces demandes ou sur l'enregistrement OSI au Canada, contacter l'administrateur du COSIRA par téléphone au (819) 956-4848, par télécopieur au (819) 956-3321 ou par courriel à cosira@tpsgc.gc.ca.

Service électronique
de livraison

DU NOUVEAU...

La version 2000 de ces
Projets de normes internationales

ISO 9000 :

- ISO/DIS 9000
- ISO/DIS 9001
- ISO/DIS 9004

Pour s'en procurer une copie papier ou électronique, s'adresser au

**Centre canadien
d'information globale
au**

1 800 267-8220



Normes nationales du Canada

Depuis la parution du dernier numéro de *CONSENSUS*, le Conseil canadien des normes a entériné les normes suivantes en tant que Normes nationales du Canada (NNC). Pour obtenir des renseignements sur la disponibilité des normes, leur prix ou pour passer commande, veuillez communiquer avec l'organisme d'élaboration de normes compétent à l'adresse ci-dessous. Certains documents peuvent n'être disponibles que dans l'une des deux langues officielles.

Office des normes générales du Canada (ONGC)

Téléphone : (819) 956-0425 ou
1 800 665-CGSB (seulement au Canada)
Télécopieur : (819) 956-5644



CAN-CGSB/ONGC 3.5 Essence automobile sans plomb

Laboratoires des assureurs du Canada (ULC)

Téléphone : (416) 757-3611
Télécopieur : (416) 757-8915



***CAN-ULC S612 CAN/ULC-S612-99** - Standard for Hose for Flammable and Combustible Liquids

***CAN-ULC S620 CAN/ULC-S620-99** - Standard for Hose Nozzle Valves for Flammable and Combustible Liquids

***CAN-ULC S633 CAN/ULC-S633-99** - Standard for Flexible Underground Hose Connectors for Flammable and Combustible Liquids

***CAN-ULC S634 CAN/ULC-S634-99** - Standard for Hose Swivel Connectors for Flammable and Combustible Liquids

CAN-ULC CEI/IEC 60832-99 Perches isolantes et outils adaptables pour travaux sous tension

CAN-ULC D61230-99 Travaux sous tension - Dispositifs portables pour la mise à la terre et la continuité des masses

CAN-ULC D61278-99 Travaux sous tension - Guide visant l'élaboration de méthodes d'essais diélectriques pour les outils et équipements.

CAN-ULC CEI/IEC 60900-99 Outils à main pour travaux sous tension jusqu'à 1000 V en courant alternatif et 1500 V en courant continu

CAN-ULC CEI/IEC 61236-99 Selles, manchons et accessoires pour travaux sous tension

CAN-ULC CEI/IEC 61318-99 Travaux sous tension - Guide pour les plans d'assurance de la qualité

CAN-ULC D61243-2-99 Travaux sous tension - Détecteurs de tension - Partie 2: Type résistif pour usage sur des tensions alternatives de 1 kV à 36 kV

CSA International

Téléphone : (416) 747-4044
Télécopieur : (416) 747-2475



CAN-CSA ISO/IEC ISP 10613-10 NSC - IT - International Standardization Profile RA - Relaying the Connectionless-mode Network Service - Part 10: Token Ring LAN subnetwork-dependent, media-dependent requirements

CAN-CSA ISO/IEC ISP 10613-11 NSC - IT - International Standardization Profile RA - Relaying the Connectionless-mode Network Service - Part 11: Definition of Profile RA51.53, relaying the Connectionless-mode Network Service between CSMA/CD LAN subnetworks and Token Ring LAN networks

CAN-CSA ISO/IEC ISP 10613-12 NSC - IT - International Standardization Profile RA - Relaying the Connectionless-mode Network Service - Part 12: Definition of Profile RA53.53, relaying the Connectionless-mode Network Service between Token Ring LAN subnetworks

CAN-CSA ISO/IEC ISP 10613-13 NSC - IT - International Standardization Profile RA - Relaying the Connectionless-mode Network Service - Part 13: Definition of Profile RA53.54, relaying the Connectionless-mode Network Service between Token Ring LAN subnetworks and FDDI LAN subnetworks

CAN-CSA ISO/IEC ISP 10613-14 NSC - IT - International Standardization Profile RA - Relaying the Connectionless-mode Network Service - Part 14: Definition of Profile RA54.54, relaying the Connectionless-mode Network Service between FDDI LAN subnetworks

CAN-CSA ISO/IEC ISP 10613-15 NSC - IT - International Standardization Profile RA - Relaying the Connectionless-mode Network Service - Part 15: Definition of Profile RA53.1111, relaying the Connectionless-mode Network Service between Token Ring LAN subnetworks and PSDNs using virtual calls over a PSTN leased line permanent access

CAN-CSA ISO/IEC ISP 10613-16 NSC - IT - International Standardization Profile RA - Relaying the Connectionless-mode Network Service - Part 16: Definition of Profile RA53.1121, relaying the Connectionless-mode Network Service between Token Ring LAN subnetworks and PSDNs using virtual calls over a digital data circuit/CSDN leased line permanent access

CAN-CSA ISO/IEC ISP 10613-17 NSC - IT - International Standardization Profile RA - Relaying the Connectionless-mode Network Service - Part 17: Definition of Profile RA53.1111, relaying the Connectionless-mode Network Service between FDDI LAN subnetworks and PSDNs using virtual calls over a PSTN leased line permanent access

CAN-CSA ISO/IEC ISP 10613-4 NSC - IT - International Standardization Profile RA - Relaying the Connectionless-mode Network Service - Part 4: FDDI LAN subnetwork-dependent, media-dependent requirements

CAN-CSA ISO/IEC ISP 10613-6 NSC - IT - International Standardization Profile RA - Relaying the Connectionless-mode Network Service - Part 6: Definition of Profile RA51.54, Relaying the Connectionless-mode Network Service between CSMA/CD LAN subnetworks and FDDI LAN subnetworks

CAN-CSA ISO/IEC ISP 10614-1-99 Information technology - International Standardized Profile RC - X.25 protocol relaying - Part 1: Subnetwork-independent requirements

CAN-CSA ISO/IEC ISP 10614-2-99 Information technology - International Standardized Profile RC - X.25 protocol relaying - Part 2: LAN subnetwork-dependent, media-independent requirements

CAN-CSA ISO/IEC ISP 10614-3-99 Information technology - International Standardized Profile RC - X.25 protocol relaying -

Voir « Normes nationales » p. 22

Examen public

Avis

Voici une liste des normes en voie d'élaboration (e), de révision (r), d'annulation (a) ou de modification (m). Des exemplaires sont offerts pour révision par les organismes d'élaboration de normes accrédités désignés. Des frais minimes s'appliquent ordinairement pour chaque exemplaire d'un document commandé. Veuillez noter que ces projets de documents sont distribués uniquement pour révision et commentaires, et non en vue de leur application.

Office des normes générales du Canada (ONGC)

Téléphone : (819) 956-0425 ou
1 800 665-CGSB (seulement au Canada)
Télécopieur : (819) 956-5644



- CAN/CGSB-1.4 Diluant, essence minérale (r)
CAN/CGSB-1.210 Peinture primaire aux résines alkydes à séchage rapide pour acier de charpente (r)
CAN/CGSB-3.0 No. 16.0-95 Soufre dans le carburant diesel par spectrométrie de fluorescence X à dispersion d'énergie (EDXRF) (r)
CAN/CGSB-3.22-97 Carburéacteur d'aviation, coupe large (m)
CAN/CGSB-3.23-97 Carburéacteur d'aviation, type kérosène (m)
CAN/CGSB-3-GP-24c Carburéacteur d'aviation, à point d'éclair élevé (m)
CAN/CGSB-4.2 No. 3-M88 Détermination de l'humidité dans les textiles (m)
CAN/CGSB-4.2 No. 6-M89/ISO 7211/2:1984 Textiles – Tissus – Construction – Méthodes d'analyse – Partie 2: Détermination du nombre de fils par unité de longueur (m)
CAN/CGSB-4.2 No. 12.1-M90 Résistance à la déchirure – Méthode à déchirure simple (m)
CAN/CGSB-4.2 No. 12.2-95 Résistance à la déchirure – Méthode trapézoïdale (m)
C**/CGSB-4.2 No. 14.19 Analyse quantitative des mélanges de fibres – Mélanges binaires contenant du nylon – Méthode à l'HCl à 20 % (e)
CAN/CGSB-4.2 No. 27.2-94 Résistance à la flamme – Essai de brûlage en surface (a)
CAN/CGSB-4.2 No. 41-M91 Sources normalisées de lumière pour l'appariement des couleurs des textiles (m)
CAN/CGSB-4.2 No. 59.1-M88 Évaluation de l'aspect lisse des tissus après plusieurs blanchissages domestiques (m)
C**/CGSB-4.2 No. 78 Évaluation de la protection thermique des matériaux de confection des vêtements (e)
CAN/CGSB-29.1 Film, rayons X, diagnostic, type écran (r)
CAN/CGSB-29.2 Film, rayons X, intraoral (r)
C**/CGSB-32.315 Étiquetage volontaire des aliments issus de la biotechnologie (e)
CAN/CGSB-43.21-M91 Boîtes en carton dur (r)
CAN/CGSB-43.22-92 Produits en carton dur ondulé (r)
CAN/CGSB-43.33-92 Boîtes en carton dur ondulé hydrofuges (r)
CAN/CGSB-44.1-92 Classeurs à tiroirs verticaux en acier (a)
CAN/CGSB-44.2-M89 Classeurs latéraux en acier (a)
CAN/CGSB-44.17-M89 Armoire de rangement en acier pour fournitures de bureau (a)
CAN/CGSB-44.40 Armoire vestiaire en acier (r)
CAN/CGSB-44.117 Table pliante à deux pieds métalliques et plateau en bois (r)
CAN/CGSB-44.118 Cendrier, modèle sur pied, en métal ou en plastique (r)
CAN/CGSB-72.11-93 Microfilms et images électroniques – Preuve documentaire (m)
CAN/CGSB-155.1 Vêtements de protection contre la chaleur et les flammes, destinés aux sapeurs-pompiers (r)
C**/CGSB-177.2 Vins canadiens de qualité marquée (e)
C**/CGSB-186.22 Vente et entretien de micro-ordinateurs (e)

« Normes nationales » suite de la p. 21

Part 3: CSMA/CD LAN subnetwork-dependent, media-independent requirements

CAN-CSA ISO/IEC ISP 10614-4-99 Information technology - International Standardized Profile RC - X.25 protocol relaying -

Part 4: PSDN subnetwork-dependent, media-dependent requirements for virtual calls over a permanent access

CAN-CSA ISO/IEC ISP 10614-5 IT - International Standardized profile RC - X.25 Protocol relaying - Part 5:

Definition of profile RC51.1111, X.25 protocol relaying between CSMA/CD LAN subnetworks and PSDNs using virtual calls over a PSTN leased line permanent access.

CAN-CSA ISO/IEC ISP 10614-6-99 Information technology - International Standardized Profile RC - X.25 protocol relaying - Part 6: Definition of profile RC51.1121, X.25 protocol relaying between CSMA/CD LAN subnetworks and PSDNs using virtual calls over a digital data circuit/CSDN leased line permanent access

CAN-CSA ISO/IEC ISP 10616-99 Information technology - International Standardized Profile FDI11 - Directory data definitions - Common Directory Use (Normal)

CAN-CSA ISO 14024-99 Marquage et déclarations environnementaux - Étiquetage environnemental de type I - Principes et méthodes

CAN-CSA Z264.2-99 Étiquetage des ampoules, des fioles et des seringues à cartouches utilisées pour les médicaments - publiée pour la première fois en mai 1998

**Version française non disponible*

Pour interroger la base de données des Normes nationales du Canada, visitez le site Web du Conseil canadien des normes à <http://www.ccn.ca>.

PAR SOUCI DE SPÉCIFICITÉ, IL A FRANCHI DES FRONTIÈRES INTERNATIONALES POUR DÉPLOYER
LE POTENTIEL COMMERCIAL D'UN PRODUIT UNIQUE ET ATTEINDRE UN SUCCÈS MONDIAL.

Nous pouvons vous y conduire. Avec confiance. Les Laboratoires des Assureurs du Canada proposent un accès local à la marque de sécurité la plus reconnue par les autorités canadiennes, tout en offrant une acceptation commerciale sans pareil aux États-Unis. Nos services sont rapides, efficaces et économiques. De plus, vous pouvez cibler d'autres marchés internationaux en profitant de la base de connaissances extraordinaire et du réseau de portée mondiale des Underwriters

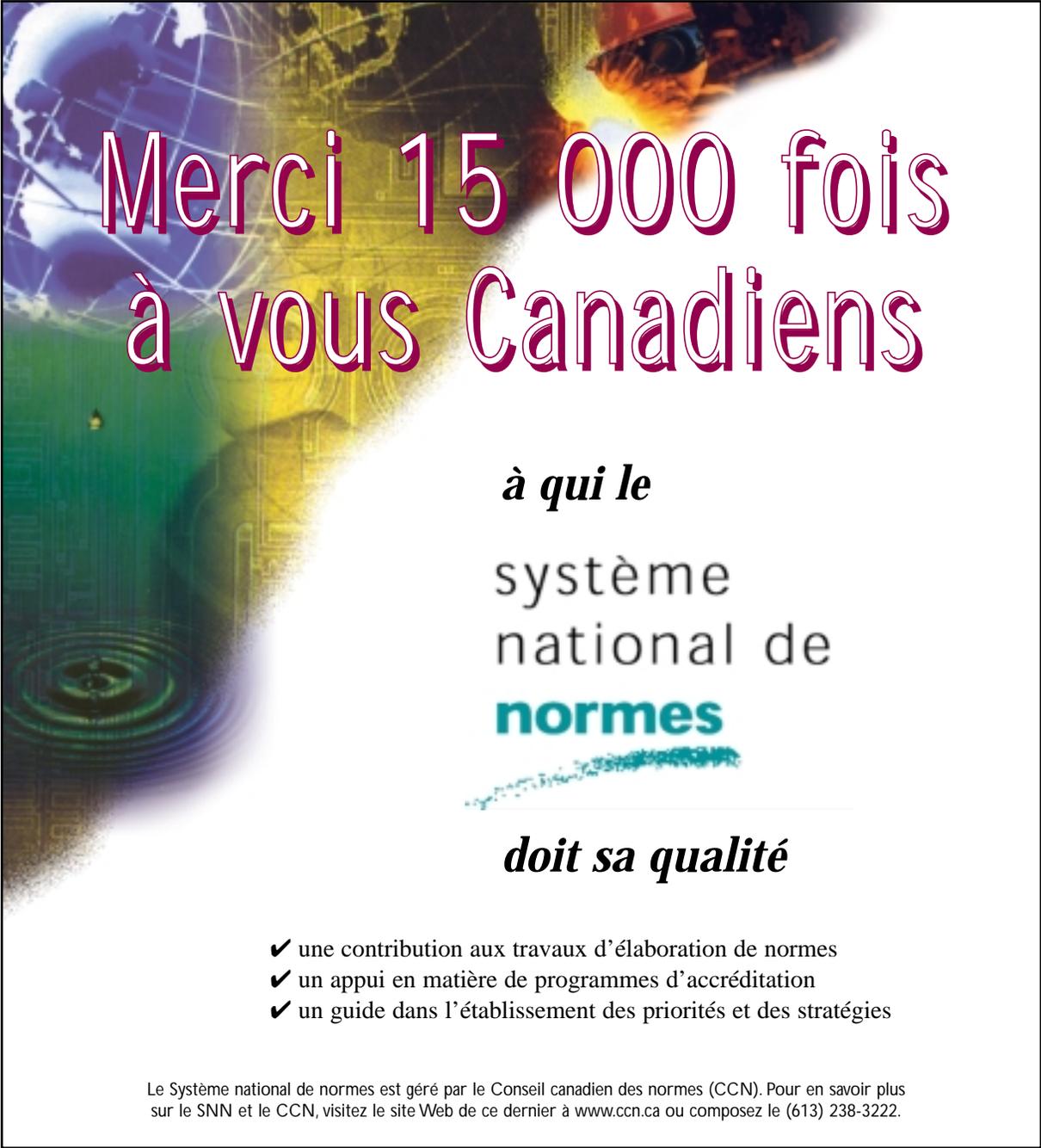


Laboratories. Les Underwriters Laboratories sont depuis plus d'un siècle une source fiable d'essais et de normalisation des produits. Pour plus de renseignements, veuillez nous appeler ou visiter notre site Web.

1-800-INFO-ULC (1-800-463-6852) www.c-ul-us.com

Laboratoires des Assureurs du Canada
Une filiale des Underwriters Laboratories Inc.*

RETOUR DEMANDÉ
Conseil canadien des normes
45, rue O'Connor, bureau 1200
Ottawa (Ontario) K1P 9Z9



Merci 15 000 fois à vous Canadiens

à qui le

système
national de
normes

doit sa qualité

- ✓ une contribution aux travaux d'élaboration de normes
- ✓ un appui en matière de programmes d'accréditation
- ✓ un guide dans l'établissement des priorités et des stratégies

Le Système national de normes est géré par le Conseil canadien des normes (CCN). Pour en savoir plus sur le SNN et le CCN, visitez le site Web de ce dernier à www.ccn.ca ou composez le (613) 238-3222.

POSTE MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Nbre

Blk

05333393